

**Secrétariat général aux politiques publiques
Direction régionale Droits des femmes**

Paris, le 21 février 2022

**Elles font bouger l'Europe en Île de France :
l'Union européenne et l'égalité femmes hommes.**

15 mars 2022

9h30 – 13h00

Auditorium Yvette Chassagne
Préfecture de région Île de France
5, rue Leblanc
75015 Paris

Dans le cadre de la **présidence française du Conseil de l'Union européenne** et quelques jours après la Journée internationale des droits des femmes, la Direction régionale des droits des femmes et de l'égalité de la préfecture de la région d'Île de France organise le 15 mars prochain dans l'amphithéâtre Yvette Chassagne à la préfecture de région et en ligne, de 9h30 à 13h00, un séminaire intitulé **«Elles font bouger l'Europe en Île de France – l'Union européenne et l'égalité femmes / hommes »**.

Il s'agira de **montrer les apports européens en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (EFH)**. **Plusieurs projets** seront présentés, qu'il s'agisse de **l'accès et du maintien dans l'emploi pour des femmes victimes de violences**, d'insertion socio-professionnelle, de **coopérations scientifiques** ou de solutions visant l'engagement de la jeunesse sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Madame **Elise Bernard, directrice des études d'Europa Nova**, introduira les travaux en présentant les premières conclusions d'une étude sur la **clause de l'Européenne la plus favorisée**.

Ce séminaire est organisé par la Direction régionale des droits des femmes et de l'égalité de la préfecture de région Île de France, en partenariat avec EuropaNova et la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) - département FSE.

Programme :

9h30 : mot d'accueil par Marc Guillaume, préfet de la région Île de France, préfet de Paris (sous réserve)

9h45 : propos d'ouverture par Elise Bernard, directrice des études d'Europa Nova, au sujet de la clause de l'Européenne la plus favorisée

La clause de l'Européenne la plus favorisée trouve son origine dans les travaux de l'association « Choisir la cause des femmes » de Gisèle Halimi et de Simone de Beauvoir, créée en 1979. Envisagée afin de mettre en lumière les difficultés inégales des femmes au sein de l'Union européenne, l'initiative cherche à remédier à une double inégalité, entre les hommes et les femmes, puis entre les Européennes elles-mêmes.

Engagé depuis 2003 pour une Europe plus inclusive, le think tank EuropaNova mobilise ses réseaux de chercheurs et bénévoles pour promouvoir la clause de l'Européenne la plus favorisée. Elise Bernard, directrice des études, viendra présenter les premières conclusions de l'étude lancée dans le cadre de cette opération de plaidoyer.

10h00 : 1ère table-ronde

« L'approche intégrée au cœur de la diffusion de la culture de l'égalité femmes hommes au niveau européen »

Modération : Annaïck Morvan, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Secrétariat général aux politiques publiques, Préfecture de région Île de France

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (gender mainstreaming en anglais) est définie et adoptée par le Conseil de l'Europe comme la méthode consistant à intégrer la perspective d'égalité à tous les étapes de l'élaboration des politiques publiques. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe n'ont pas ménagé leurs efforts, depuis les années 90, pour diffuser cette approche auprès de leurs membres, à la suite des Nations-Unies.

Avec des représentants et représentantes des collectivités franciliennes, de la Commission européenne et de l'administration, nous reviendrons sur quelques « outils » dont le rôle et l'impact ont contribué au développement de cette approche en France et plus particulièrement sur le territoire francilien.

10h45 : 2ème table-ronde

« Le soutien structurel à l'égalité femmes hommes dans la vie professionnelle – le rôle pivot des Fonds européens »

Modération : Bertrand Millet, chargé de mission Europe & Egalité, Direction régionale des droits des femmes et de l'égalité, Secrétariat général aux politiques publiques, Préfecture de région Île de France

Dans son « Agenda 2020-2025 », intitulé « Une Union de l'égalité », la Commission européenne réitère sa volonté d'agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment par le renforcement de la dimension d'égalité femmes-hommes inscrite comme priorité dans la gestion des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI), dont le Fonds social européen plus 2021-2027.

Sur la période 2014-2020, seule une partie des crédits du Fonds social européen fléchés sur le soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes a été consommée en Île de France. Quels sont les écueils rencontrés par les porteurs et porteuses de projets ? Comment les amener demain à solliciter davantage le FSE ou les fonds européens ? sont deux questions auxquelles nous tâcherons de répondre dans cette table-ronde avec des porteuses de projets et des responsables de la mise en œuvre du Fonds social européen en Ile-de-France.

Nous verrons également que d'autres instruments européens peuvent être sollicités (ERASMUS+, appels à projet de la DG Justice) pour soutenir des actions structurelles, particulièrement en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, et encourager la jeunesse à s'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

11h30 : 3ème table-ronde

« Quel(s) soutien(s) pour la jeunesse & la recherche engagée pour une européanisation des enjeux de l'EFH ? »

Modération : Rachida Lemmaghti, Directrice régionale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Secrétariat général aux politiques publiques, préfecture de région Île de France.

Lancé fin 2018, le Corps européen de solidarité est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

Ce programme comme celui d'ERASMUS comportent régulièrement des projets liés à l'égalité femmes hommes que la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Île de France cherchent à développer. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative des Universités européennes ou par le biais d'autres programmes, la coopération entre chercheurs et chercheuses européens en sciences sociales se fait également dans le domaine de l'égalité des genres. A travers les projets développés par Sciences Pô ou l'université de Cergy, mais aussi le rôle précurseur du CNRS et de sa mission pour la place des femmes, nous évoquerons l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... scientifiques.

12h15-12h45 : échanges avec le public

12h45 : conclusion par Pierre-Antoine Molina, préfet, secrétaire général aux politiques publiques (sous réserve)